

## Conditions particulières

Les présentes conditions particulières ont pour objet de préciser les modalités spécifiques de la prestation du portage de repas.

### COMPOSITION D'UN REPAS

Chaque repas est constitué :

- ✚ D'une entrée,
- ✚ D'un plat principal, (Viande ou Poisson, légumes ou féculents).
- ✚ D'un produit laitier (yaourt ou fromage).
- ✚ D'un dessert.
- ✚ D'un pain (80g)

Avec au choix, pour les personnes qui n'ont pas de régime, **deux menus par jour**, du lundi au dimanche.

**Les boissons ne sont pas fournies.**

Les menus sont réalisés par notre chef Cuisine et une diététicienne toujours dans un souci de qualité constante, d'équilibre et de variété alimentaires.

### COMMANDE ET PORTAGE

- Le choix des repas s'effectue 1 semaine à l'avance.
- Toute commande de repas devra être effectuée **le mercredi avant 12h00 de la semaine précédente** avant la date de la 1<sup>ère</sup> livraison souhaitée.
- Toute commande peut être suspendue en respectant **un délai de préavis de 72 heures avant la livraison.**
- Tout repas annulé **sera facturé** à moins que l'annulation soit effectuée dans le préavis de **72h00.**
- Le minimum de repas est de 5 par semaine.
- Le portage des repas est réalisé du lundi au vendredi matin et selon un créneau horaire défini et communiqué au bénéficiaire.
  - Le jeudi sont livrés les repas du jeudi et vendredi
  - Le vendredi, sont livrés les repas du samedi, dimanche.
- Chaque livraison peut comporter un lot de repas pour 1 ou 2 ou 3 jours.
- En cas de retard **important** (aléas de circulation, météo, travaux, ...) et dans la mesure du possible le bénéficiaire sera prévenu par téléphone.
- Toute absence du bénéficiaire lors de la **livraison**, entrainera la facturation du repas. Le repas pourra être récupéré au siège de la société avant 16h00 le jour même.



CUISINE COLLECTIVE / TRAITEUR / PARTICULIERS / ENTREPRISES



## TARIF ET FACTURATION

Le tarif d'un repas est de 8,80 € TTC.

Le potage ou l'entrée du soir + laitage est au tarif de 1,70 € TTC.

La collation du soir est au tarif de 3,40 € TTC.

La facturation est émise une fois, mensuellement le dernier jour du mois et comptabilise la totalité des repas pris entre le 1<sup>er</sup> et le 30 ou 31 du mois.

Le règlement de la facture se fait par prélèvement ou virement à l'ordre de TRAIT'ALPES.

Des frais de gestion de 2,5 € TTC / mois seront facturés (frais **OFFERTS** pour les paiements par PRELEVEMENT)

**Nom du bénéficiaire :**

**Signature du client**

**Signature et cachet de l'entreprise**

*Philippe NIEUWJAER*  
**SAS TRAIT'ALPES**  
378 rue des Vingt Toises  
38950 ST MARTIN LE VINOUX  
04 76 75 82 42 - [trait.alpes@orange.fr](mailto:trait.alpes@orange.fr)  
APE 5621Z - SIRET 34815434500014  
FR27348154345

**Date :**